

A PROPOS DE LA VOIE ANTIQUE DANS LA FORET DE MONTCHAUVOISE (AUXY)

Je partage, dans ses grandes lignes, l'opinion de R. Niaux exprimée dans l'article envoyé précédemment, et j'ai fini, après bien des hésitations, par admettre l'existence d'un double itinéraire entre le pont de la Renalée et celui de Charbonnière. Toutefois, R. Niaux, à qui j'avais fait part de mes doutes, ignorait certaines informations que j'ai eu l'occasion de publier dans les Mémoires de la Société Eduenne (tome 57, fasc. 2, p. 95-102) et que je résume ici :

1° En 1829, l'ingénieur en chef Berthaud, chargé du tracé de la route par La Creuse (actuelle D 978) note : « le tracé ne saurait varier, [...] **il est guidé par une voie romaine dont les vestiges, quoique entièrement déformés, se retrouvent sur toute la longueur.** » [Archives départementales de Saône-et-Loire, 2S 333]. Ce fait s'accorde avec l'avis exprimé en 1767 par les habitants d'Auxy qui contestent le projet de route par la forêt de Montchauvoise « en faveur de l'ancien chemin par le chemin des Romains » : « **Il est tout fait de Charbonnière à Auxy, fondé partout de plus de trois à quatre pieds comme un mur, [il] reste donc à continuer ce chemin depuis Auxy jusqu'à la Creuse à l'entrée de laquelle les vestiges se rencontrent encore en de différentes places.** » [Archives départementales de Côte-d'Or C 4352-4353]. Il est donc clair que l'itinéraire par La Creuse reprend un tracé d'origine antique.

2° La « Vieille route » correspond au tracé adopté au 18^e s. contre l'avis des habitants d'Auxy qui lui reprochait d'être trop éloigné du bourg et d'avoir des pentes trop fortes. Les Etats de Bourgogne, confortés par un rapport d'Emiland Gauthey, alors sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, considérait La Creuse comme « **un passage affreux et peu sûr pour les voyageurs** ». L'administration concède seulement aux habitants « **que l'on fera les nivellements nécessaires dans le chemin de la montagne d'Auxy pour le mettre sous des pentes d'environ cinq pouces par toises, et que l'on chargera les parties trop rapides en allongeant le chemin autant qu'il sera nécessaire.** » [A.D.C.O. C 4353].

Je reste en conséquence convaincu que les dispositions générales actuelles de « la Vieille route » résultent de **l'aménagement de la voie au 18^e s.** à partir d'une voie d'origine antique qui n'est jamais évoquée dans les documents de l'époque. Il faut savoir qu'au 18^e s. on construit certaines routes selon des techniques proches de celles des voies romaines (« hérisson » de pierre notamment). Dans les bois de Monchauvoise, la seule section attribuable « aux Romains » me paraît être celle qui comporte des bordures de pierres alignées ; dans la partie supérieure (proche La Grande Croix), je pense qu'il faut plutôt voir un rechargement caractéristique du 18^e s. avec de grossiers pavés arrondis. Cette section rappelle le tronçon des Battées entre Couches et St-Léger-sur-Dheune qui date de la même époque (vers 1770), sachant, ainsi que l'explique R. Niaux, que la voie antique coupait la Dheune à Dennevy. Le grand lacet de la Renalée correspond en partie à l'allongement prescrit par les Etats de Bourgogne. Le pont de la Renalée, dans ses dispositions actuelles, date du 18^e s. et pour lequel je n'ai malheureusement pas retrouvé l'adjudication des travaux.

Enfin, il faut retenir que l'itinéraire Chalon-Autun correspond

- à une section du grand **axe éduen** reliant la Saône à la Loire (Decize) par Autun et Bibracte
- au **réseau gallo-romain** dit d'Agrippa sur l'itinéraire Lyon-Boulogne par Sens.
- à la **route postale Paris-Lyon** à partir de 1775 avec relais de poste à St-Emiland et St-Léger qui s'est maintenue jusqu'au milieu du 19^e s.

A. Dessertenne